

NOUVELLES DU MARCHÉ

Le TUNINDEX affiche une baisse de -1,03% sur la semaine pour clôturer à 6 857,02 points. Le volume des échanges hebdomadaire s'élève à 12,1 MDT et a été dominé par le titre BIAT qui s'est échangé pour un montant de 3,7MDT. Les faits marquants de la semaine ont été les suivants:

COMMUNIQUES

CITY CARS: la société CITY CARS informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le 23 avril 2019 à 15 heures, a passé en revue l'activité de la société durant l'année 2018 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2018. Ces états financiers 2018 ont fait ressortir un résultat net individuel de 14.007.074 DT et un résultat net consolidé de 14.296.188 DT. Par ailleurs, le conseil a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le jeudi 30 mai 2019 à 9 heures au siège de la société CITY CARS sis au 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette – Tunis, et de lui proposer la distribution d'un dividende de 0,950 DT par action au titre de l'exercice 2018, soit une augmentation de 3,3% par rapport à celui distribué en 2018. En outre, le conseil a également décidé de procéder à une augmentation de capital par incorporation de réserves de 4.500.000 DT et ce, par l'émission de 4.500.000 actions gratuites, à raison d'une (1) action nouvelle pour trois (3) actions anciennes. De ce fait, le capital social passera de 13.500.000 DT à 18.000.000 DT. A cet effet, le conseil a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le jeudi 30 mai 2019 à 10 heures 30 minutes au siège de la société CITY CARS pour l'approbation de la décision de l'augmentation de capital. Les réalisations du 1er trimestre 2019 ont permis à la société CITY CARS de réaliser un chiffre d'affaires de 48.707.407 DT, en augmentation de 83,3% par rapport à la même période en 2018 et à la marque KIA de s'adjuger la position de leader sur le marché de Véhicules Particuliers avec une part de marché de 14,0%.

TUNISIE VALEURS: à partir du 29 avril 2019,

- Les 2 000 000 actions anciennes de la société « TUNISIE VALEURS » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.

- Les 2 000 000 actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

AIR LIQUIDE: la société a publié un chiffre d'affaires consolidé 2018 en hausse de 13,6% à 91,4MDT vs 80,4MDT en 2017. La marge brute s'élève à 34,3MDT vs 30,5MDT une année auparavant. Le RNPG est en hausse de 34,6% pour s'établir à 11,8MDT vs 8,8MDT.

TPR: le Conseil d'Administration de la société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » SA, réuni le Jeudi 02 Mai 2019 a examiné le rapport d'activité de la société et a arrêté les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2018 qui font ressortir:

- Un résultat net de 18 ,484MDT en 2018 contre 15,231 MDT en 2017, soit une progression de (+21%). Le Conseil d'Administration a décidé de :

1- Proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 0,240 Dinar par action

2- Convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le Mardi 18 Juin 2019 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (Maison de l'Entreprise) aux Berges du Lac à 15 heures.

ENNAKL AUTOMOBILES: les initiateurs du contrat de liquidité des actions ENNAKL Automobiles et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 25-04-2019. Il est à rappeler que le contrat de liquidité d'ENNAKL Automobiles est entré en vigueur le 26-04-2018. Il était composé de 300 000 titres ENNAKL Automobiles et de 3 000 000 dinars de liquidité. A la date de clôture du contrat, soit le 25-04-2019, ce contrat est composé de 551 202 titres ENNAKL Automobiles et de 333 351.645 dinars de liquidité. Il est à noter que les principaux actionnaires d'ENNAKL Automobiles vont mettre en œuvre à compter du 30-04-2019 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions ENNAKL Automobiles et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 300 000 titres ENNAKL Automobiles et de 3 000 000 dinars de liquidité.

MARCHÉ

INDICES	TUNINDEX	TUNINDEX 20
Clôture	6 857,02pt	3 049,82pt
Veille	-0,44%	-0,44%
1 semaine	-1,03%	-0,92%
1 mois	-0,44%	-0,40%
3 mois	-4,97%	-5,95%
YTD	-5,70%	-6,12%

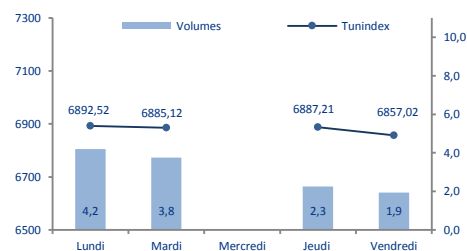
INDICATEURS DE MARCHÉ

Volume semaine (MDT)	12,1
Capitalisation (Mds de DT)	23,1
PER 2018e (x)	10,8x
Div Yield Marché ^{2018e}	3,47%

DEVICES

1 USD/TND	2,9980
1 EURO/TND	3,3520

TAUX DE CHANGE



Top 5 Indices sectoriels	Variation hebdomadaire	Clôture
Assurances	+2,78%	10 627,29pt
Distribution	+0,59%	4 483,16pt
Services aux Consommateurs	+0,38%	2 869,57pt
Batim. et Matériaux de Constr.	-0,83%	462,80pt
Industries	-0,99%	1 150,58pt

Plus fortes hausses	Variation hebdomadaire	Clôture (TND)
▲ STEQ	+18,87%	6,55
▲ ELBENE INDUSTRIE	+17,69%	1,53
▲ MONOPRIX	+11,75%	8,94
▲ SIPHAT	+10,37%	5,96
▲ CELLCOM	+6,78%	1,89

Plus fortes baisses	Variation hebdomadaire	Clôture (TND)
▼ ATL	-8,84%	1,96
▼ TAWASOL GP HOLDING	-8,82%	0,31
▼ UBCI	-7,70%	23,98
▼ BTE (ADP)	-7,19%	9,55
▼ ICF	-6,43%	7,50

Plus forts volumes	Variation hebdomadaire	Capitaux échangés (KTND)
BIAT	+0,35%	3 776
MONOPRIX	+11,75%	1 592
ICF	-6,43%	729
SFBT	-1,34%	679
UNIMED	-0,95%	473

Date	Société	Evènement
10/05/2019	SIMPAR	AGO
14/05/2019	ENNAKL	AGO

WEEKLY BIAT

NOUVELLES DU MARCHÉ (2/2)

SFBT: la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 avril 2019, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social d'un montant de 33 000 000 de dinars par incorporation de réserves, par l'émission de 33 000 000 d'actions nouvelles gratuites, de nominal 1 dinar chacune, pour le porter ainsi de 165 000 000 de dinars à 198 000 000 de dinars. La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser ladite augmentation de 33 000 000 de dinars, par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (investissements au sein de l'entreprise) pour un montant de 29 980 000 dinars et prélèvement d'un montant de 3 020 000 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible, et l'émission de 33 000 000 d'actions nouvelles gratuites de nominal 1 dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (5) actions anciennes, avec entrée en jouissance au 1er janvier 2018. Le capital sera ainsi porté de 165 000 000 de dinars à 198 000 000 de dinars.

SOTUVER: la SOTUVER a publié ses états financiers individuels au titre de l'année 2018. Les revenus affichent une croissance dynamique de 40% pour s'établir à 93,5MDT vs 66,7MDT en 2017. Le résultat d'exploitation est également en hausse de 40% et s'élève à 21,1MDT vs 15,1MDT une année auparavant. Le résultat net de l'exercice s'élève à 17,3MDT vs 10MDT en 2017.

TUNIS RE: la société a publié ses états financiers annuels relatifs à l'exercice 2018. Le résultat net de l'exercice s'élève à 17,1MDT vs 12,3MDT une année auparavant, soit une hausse de 39%.

CEREALIS: le groupe a publié ses états financiers consolidés au titre de l'exercice 2018. Les revenus s'élèvent à 29,1MDT vs 25,1MDT une année auparavant. Le résultat d'exploitation affiche une croissance de 45% à 4,7MDT vs 3,2MDT une année auparavant. Enfin, le RNPG de Cerealis s'élève à 2,7MDT vs 2MDT en 2017.

SOTRAPIL: conformément à la résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20/06/2013, le Conseil d'Administration de SOTRAPIL comporte désormais un membre représentant les actionnaires minoritaires. A la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui va statuer sur l'exercice clos au 31/12/2018, le mandat de ce représentant viendra à échéance après deux périodes consécutives. A cet effet, SOTRAPIL informe ses actionnaires que la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour un mandat de trois années (2019-2020-2021), qui ne peut être renouvelé plus qu'une fois, aura lieu par voie d'élection lors de la tenue d'une Assemblée Générale Elective.

INS: - En avril 2019, les prix à la consommation augmentent de 0,8% après 0,4% en mars 2019. Cette augmentation est principalement liée à la hausse des prix des articles d'habillement de 4,9%, des biens et services divers de 0,9% et le transport de 0,7%. Par ailleurs, les prix de l'alimentation baissent de 0,1%

*Hausse des prix des produits d'habillement

En avril, les prix des produits d'habillement augmentent de 4,9% contre 1,3% enregistrée le mois précédent en raison de la fin des soldes d'hiver. Les prix des articles d'habillement augmentent de 4,7%, ceux des chaussures de 5,5% et ceux des tissus de 1,6%.

*Hausse des prix des produits et services de transport

Les prix du transport augmentent de 0,7% en raison de la révision des prix des carburants et lubrifiants pour véhicules de +3,9% (+2,7% en avril 2018). En revanche, les prix des voitures baissent de 1,4%.

*Hausse des prix des biens et services divers

En avril, les prix des biens et services divers augmentent de 0,9% en raison de la hausse des prix des soins et effets personnels respectivement de 0,9% et 2,5%

*Repli des prix des produits alimentaires

Sur un mois, les prix des produits alimentaires diminuent de 0,1% suite à la baisse des prix des légumes frais, des volailles comme indiqué au tableau1 ci-dessous.

- En avril 2019, le taux d'inflation se replie à 6,9% Le taux d'inflation atteint 6,9% en avril contre 7,1% le mois précédent et 7,3% en février 2019. Ce repli est dû essentiellement à la décélération du rythme d'augmentation des prix de l'alimentation (6,6% contre 7,5%)

* Repli de l'inflation des produits alimentaires

En avril 2019, les prix de l'alimentation augmentent de 6,6% sur un an contre 7,5% en mars 2019. Cette hausse est expliquée par l'augmentation des prix des œufs de 34,7%, des produits laitiers de 11,8%, des viandes de 9,8% et des légumes de 8,6%. Hors produits frais, les prix de l'alimentation sont en hausse sur un an de 5,7%.

* Hausse des prix des produits et services de transport

Sur un an, les prix du transport augmentent à un taux de 9,5% en raison de la hausse des prix des véhicules de 8,2%, des coûts d'utilisation des véhicules (pièces de rechanges et carburants) de 10,9% et des services de transport de 8,6%.

* Inflation sous-jacente et inflation des produits administrés

Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) s'établit à 6,8% contre 6,9% en mars 2019. Les prix des produits libres (non administrés) augmentent de 7,5% contre 4,8% pour les prix administrés. Les produits alimentaires libres ont connu une augmentation de 7,5% contre 2,3% pour l'alimentaire administré.